

SPPPI de Strasbourg-Kehl,
15 octobre 2015, Maison de l'Entreprise à Schiltigheim
- Conseil d'Orientation et Assemblée Plénière -
Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue
Eröffnung der Sitzung und Begrüßung





**Conseil d'Orientation
du SPPPI de Strasbourg-Kehl**
Sitzung des S3PI-Orientierungsrates

En symbiose avec la 12^{ième} Assemblée Plénière
in Symbiose mit der 12. Vollversammlung

15 octobre 2015
Maison de l'Entreprise
Espace Européen de l'Entreprise (E3) à SCHILTIGHEIM

Présentation Partie 1: Lothaire Zilliox, président du SPPPI

Avant-propos : Rappel de la DECLINAISON D'OBJECTIFS

Cf. « Carte de visite » du SPPPI

SA MISSION

DANS SA ZONE DE COMPÉTENCE DE L'AGGLOMÉRATION TRANSRHÉNANE DE STRASBOURG-KEHL, LE SPPPI EST UN LIEU DE DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES POLLUTIONS ET DES RISQUES INDUSTRIELS. IL Y CONTRIBUE À LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DIALOGUE DURABLE ET DE PARTICIPATION DES CITOYENS. Cf DÉCRET DU 22/08/2008



UNE DÉCLINAISON D'OBJECTIFS

S USCITER UNE CULTURE DU RISQUE

P RÉVENIR ET ANTICIPER DES CONFLITS

P ARTAGER LES CONNAISSANCES

P ROPOSER DES ORIENTATIONS D'ACTION

I NFORMER TOUS LES PUBLICS



"LE CONSEIL D'ORIENTATION ARRÊTE LES OBJECTIFS DU SPPPI"

LE SPPPI PEUT SE SAISIR DE TOUS LES SUJETS QUE LES ACTEURS QUI LE CONSTITUENT SOUHAITENT TRAITER DANS TOUS LES DOMAINES CONCERNANT L'IDENTIFICATION ET/OU LA PLANIFICATION DE PROJETS INDUSTRIELS ET DES MESURES DE PRÉCAUTION QUI ACCOMPAGNENT LEUR MISE EN ŒUVRE, DANS LE BUT DE PROTÉGER LA SANTÉ HUMAINE ET DE PRÉSERVER LES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS.

SON INITIATIVE



7^{ème} Conseil d'orientation

Strasbourg, 15 octobre 2015

7. Sitzung des Orientierungsrats :

Die Zielrichtungen des S3PI betreffen 3 Aktionsgebiete

Le Conseil d'Orientation a pour mission d'arrêter **les objectifs du SPPPI** qui se situent :

- ◆ pour partie dans la **concertation**, la plus **en amont** possible, autour des projets relatifs à la prévention des pollutions et/ou à la maîtrise des risques technologiques,
- ◆ pour partie dans la **conception de messages** susceptibles d'améliorer la compréhension des démarches de tous les acteurs concernés par l'environnement industriel, acteurs aux intérêts divers et variés, souvent contradictoires,
- ◆ pour partie dans la **valorisation d'acquis** – scientifiques, techniques, sociaux et culturels – **à relayer** durablement vers les décideurs économiques et politiques (objectif: *aide à la décision*), comme vers les citoyens (objectif: *démocratie participative*).

Was bringt die S3PI-Einrichtung Strassbourg-Kehl

Die S3PI-Einrichtung bringt die Akteure an einen Tisch und lässt Sie die beste Möglichkeit und den besten aller Gesichtspunkte finden, um eine - von Allen angenommene - Entscheidungshilfe zu liefern, im Hinblick auf nachhaltige Entwicklung.

Beitragsziele in Kürze sind,

- ❖ Die Bevölkerung über gravierende Auswirkungen von Störfällen aus der Industrie informieren. (NB: Informationsbeispiel in folgendem DIA)
- ❖ Unser Wissen erweitern um mögliche Gefahren im Vorfeld besser erkennen und Vorsichtsmassnahmen vorschlagen zu können.
- ❖ Panik und falsche Vermutungen in Krisensituationen durch zureichende Kommunikation zu verhindern.

Ein **S3PI** ist ein - in **Frankreichs industriellen Regionen** (*) - stets vorhandenes Informations- und Beratungsgremium, jeweils bestehend aus Vertretern der Behörden, Betriebsleitern, Wissenschaftlern, Interessensverbänden und interessierten Bürgern.

(*) 15 S3PI-Einrichtungen sind in 10 Regionen verteilt (Vorstellung im nächsten DIA)

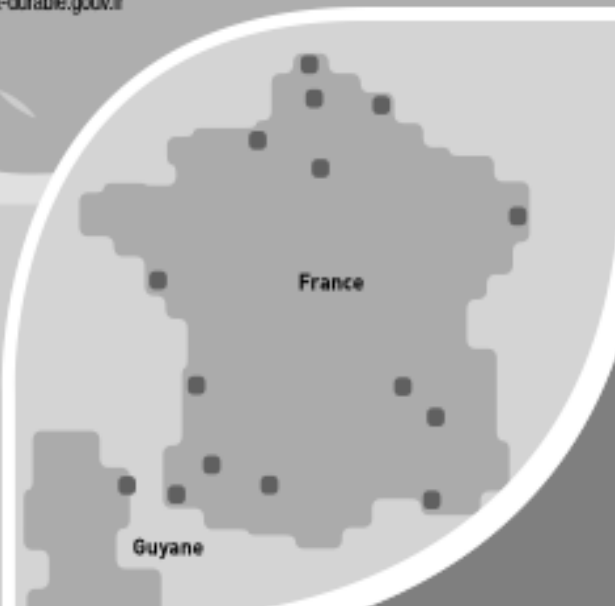


La concertation au service d'un territoire

À chaque SPPPI son territoire...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites Internet des SPPPI :

- SPI Vallée de Seine
www.spi-vds.org
- SPPPI Artois
www.s3pi-artois.fr
www.faceauxrisques.fr
- SPPPI Basse-Seine
www.spinfos.fr
- SPPPI Centre Spatial Guyanais
www.guyane.developpement-durable.gouv.fr
- SPPPI Côte d'Opale – Flandre
www.spppi-cof.org
www.pasdepanique.fr
- SPPPI Estuaire de l'Adour
www.spppi-estuaire-adour.org
- SPPPI Estuaire de Loire
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr
- SPPPI Hainaut-Cambrésis-Douais
www.s3pi-hcd.fr
www.reflexes-seveso.fr
- SPPPI Presqu'île d'Ambès
<http://s3pi-ambes.iut.u-bordeaux1.fr>
- SPPPI Provence-Alpes-Côte - d'Azur
www.spppi-paca.org
- CYPRES
www.cypres.org
- SPPPI Strasbourg-Kehl
www.alsace.developpement-durable.gouv.fr
- SPPPI Toulouse Midi-Pyrénées
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- SPPPI Zone Industrielle de Lacq
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- SPPPI Agglomération Lyonnaise - SPIRAL
www.spiral-lyon.org
www.lesbonsreflexes.com
- SPPPY Région grenobloise
www.spppy.org
www.lesbonsreflexes.com



S3PI-Einrichtung Strassburg-Kehl,

Zum Beispiel: Die **Informationsbrochüre** die durch die betroffenen Kommunen an die Bevölkerung, im Rahmen des **Probetests** eines **PPI-Rettungsplans**, verteilt wird.

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles de Strasbourg-Kehl

Zur Bürgerinformation im Grossraum des SPPPI* Strasbourg-Kehl

Les risques technologiques

dans les Etablissements classés Seveso seuil haut

**l'accident panique,
les bons réflexes sauvent !**

Krisensituationen können Panik ausüben.
Kommunikation setzt uns in die Lage
Risiken wahrzunehmen und uns unserer
Rolle bewusst zu werden.



*Ständige Kompetenzstelle für die Prävention Industrieller Belastungen
und fachübergreifende Information zum Unfallmanagement

Face aux risques industriels majeurs : une responsabilité partagée

Verhalten der betroffenen Bevölkerung

ALARM

- **Beginn:** eine oder mehrere Sirenen : aufsteigender und sinkender Ton in 3 Phasen zu je 1 Minute und 41 Sekunden mit einem Intervall von 5 Sekunden
- **Ende:** o.g. Sirenen geben ein 30 Sekunden andauerndes Signal.



1 Minute 41 s 1 Minute 41 s 1 Minute 41 s



30 Sekunden

Einzuhaltende Verhaltensmaßregeln bei außergewöhnlichen Ereignissen und im Katastrophenfall - es geht um ihre Sicherheit !

Was zu tun ist



Sie befinden sich außerhalb, im Auto etc.:
Gehen Sie in das nächstgelegene Gebäude!

Sie sind zu Hause, am Arbeitsplatz oder anderen öffentlichen Räumen:

- schließen sie den Raum, in dem sie sich aufhalten.
- schützen Sie sich, sobald das Alarmsignal ertönt.

Verlassen sie Ihren Schutzraum erst, wenn die Sirenen das Ende des Alarms signalisieren.



Schließen Sie Türen und Fenster. Fensterläden / Rollläden nur von innen her schließen. Vorhänge zuziehen. Alte Öffnungen einschließen/Tür- und Fensterumrandungen sorgfältig abdichten, Belüfter ausstellen.

Bei Giftwolken durch ein feuchtes Tuch einatmen. Bei auftretenden Reizungen sollten unbedeckte Körperstellen großzügig mit Wasser abgewaschen werden. Bei Verbrennung sollten Sie ausgiebig duschen.



Schalten Sie France Bleu Alsace (101,4 MHz) ein. Sie werden informiert über die Art der Gefahr und Entwicklung der Situation.

Was zu vermeiden ist



Versuchen Sie nicht, Ihre Angehörigen zu erreichen oder die Kinder von der Schule abzuholen. Sie sind dort geschützt, das Lehrpersonal kümmert sich um sie.



Nicht rauchen.

Vermieden Sie alles, was Flammen oder Funken verursachen könnte. Licht oder sonstige elektrische Haushaltsgeräte nicht unnötig ein- und ausschalten.



Nicht telefonieren! Die Telefonleitungen werden von den Einsatzkräften benötigt. Bitte rufen Sie nicht bei den Sicherheitsbehörden an. Informationen erhalten Sie über das Radio.

Bitte befolgen Sie diese Verhaltensmaßregeln!

[VIGILON]

UNBEDINGT BEACHTEN!

Es kann sein, dass der Präfekt die Evakuierung anordnet. Schalten Sie Radio und Fernsehgeräte ein. Die Entscheidung zur Evakuierung und deren Ablauf werden über diese Medien bekannt gegeben. In diesem Fall dürfen Sie nur das Nötigste mitnehmen (Ausweise und etwas Geld, Ihre Medikamente). Eine Auffangstation wird Ihnen daraufhin mitgeteilt. Es ist wichtig, dass sie sich dort einfinden. Zur Unterbindung von Plünderungen werden Polizeikräfte eingesetzt.



LES OBJECTIFS DÉCLINÉS PAR COMMISSIONS THÉMATIQUES

Le contenu des **présentations d'objectifs**, ci-après thème par thème, a été « construit » à partir de Rencontres spécifiques du SPPPI, dont:

- ◆ **La précédente assemblée PLÉNIÈRE** qui a validé le programme d'action du SPPPI lors de sa 11^e séance tenue le 06.06.2013 à Strasbourg (PMC).
- ◆ **La « CONFÉRENCE »** annuelle des Présidents de Commissions Thématiques (CT) du SPPPI et du Service Risques Technologiques de la DREAL Alsace, réunie le 21.03.2014 et les 02, 04 et 15.06.2015.

VORSTELLUNG DER ZIELE DER FÜNF KOMMISSIONEN ...

- ◆ **...AUSGEHEND VON der 11. VOLLVERSAMMLUNG DES S3PI MIT ÜBERPRÜFUNG DES AKTIONSPROGRAMMES**
- ◆ **...AUSGEHEND VON den JAHRESTREFFEN 2014 und 2015 DER VORSITZENDEN DER FÜNF SONDERAUSSCHÜSSEN DES S3PI MIT DER STAATLICHEN DIENSTSTELLE «TECHNOLOGISCHE RISIKEN». (DREAL-Alsace)**

**Rappel: La précédente ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE avait validé le
PROGRAMME D'ACTION DU SPPPI
lors de sa 11^e séance du 06.06.2013 à Strasbourg (PMC)**

Sommaire:

**Bilan et actions programmées
des commissions thématiques**

- Commission "Air et bruit »
- Commission "Eau, sols et déchets »
- Commission "Prévention des risques »
- Commission "Actions transrhénanes »
- Commission "Information et communication »

Débat - Validation





Les objectifs « Air et Bruit » (Environnement et Santé)

- LUFT UND LÄRM ("UMWELT und GESUNDHEIT") -

relèvent de la Commission (sous la présidence - de 1993 à 2014 - du Prof. **Alain CANTINEAU** de la Fac. de Médecine de l'Université de Strasbourg)

présidée - depuis Juin 2015 - par Mme **Andrée BUCHMANN**,

Présidente de l'OQAI et membre du Conseil National de l'Air,
Conseillère Régionale et membre du Congrès du Conseil de l'Europe,

Les objectifs concernent globalement des sujets de Santé-Environnement, avec :

- Le suivi de l'engagement de progrès des industriels signataires de la « Charte Odeurs » par le groupe de projet « **nuisances olfactives** » (Pilote M. Jean-Luc Déjeant).
 - L'accompagnement de la procédure de prévention transrhénane améliorant la qualité de l'air respiré par les populations (Cf. le projet « **Atmo-IDEE** », programme **INTERREG** Rhin Supérieur, 2012-2014) dans le cadre du groupe de projet « **PPTPA** » (Pilote M. Joseph Kleinpeter).
 - Le suivi du PRSE 2 et l'initiation au **PRSE 3**, y compris l'information relative à la révision des procédures d'alerte en cas de « pics de pollution » atmosphérique.
 - La participation au comité de suivi du **PPA** de l'agglomération strasbourgeoise (version révisée 2014) et aux Commissions de Suivi de sites (**CSS**) des exploitations industrielles émettrices de rejets atmosphériques.
 - L'impact sur la qualité de l'air d'épandages de fertilisants et de pesticides en agriculture intensive et ses conséquences en matière de santé pourront être analysés.
 - Le démarrage d'une action pluridisciplinaire en matière d'effets de la pollution de l'air notamment par les **particules fines, les pics d'ozone** etc, sur la santé humaine, associant l'ASPA, des statisticiens, des médecins praticiens et cliniciens (spécialistes de pathologies respiratoires, cardio- et neurologiques, urgentistes aux accidents vasculaires cérébraux-AVC, ...).
- L'action programmée (Cf. PRSE 2) sur le sujet « AVC » dès 2011, a été retardée par manque de moyens financiers et humains mis à disposition par les Hôpitaux (Strasbourg et Heidelberg)
- Les efforts pour susciter des projets de réduction des nuisances sonores (avec un suivi de la **cartographie du bruit sur le territoire d'action du SPPPI**) ainsi que pour proposer la mise en œuvre d'un plan d'action multipartenaire à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau . (Cf. C.T. « Actions Transrhénanes »)



Les objectifs « Eau, Sols et Déchets »

- WASSER, BODEN UND ABFALL-PROBLEMATIK –

relèvent de la Commission présidée depuis juillet 2015 par

Mme **Béatrice Bulou**, Maire de Mundolsheim,

Vice-présidente de Strasbourg-Eurométropole

Ces objectifs sont pour l'essentiel :

- L'examen des moyens engagés pour assurer durablement l'alimentation en eau potable des populations à partir de forages prélevant les « eaux brutes » de la nappe phréatique. Les eaux souterraines de l'aquifère rhénan subissent les effets d'activités humaines diverses, sources de pollutions ponctuelles et/ou diffuses. Le SPPPI participe au suivi des « **Observatoires de la nappe** » gérés par ses partenaires financeurs (Eurométropole, C.Dép.67-SDEA, Région-CLE/SAGE ILL-Nappe-Rhin, DREAL Alsace).
- La participation aux travaux de révision des plans d'**élimination de déchets**, de réaménagement d'anciens sites industriels pollués (ex.: **sols contaminés** et réutilisation de terres excavées; **dépollution d'aquifères** tels le site de l'ex-Raffinerie de Reichstett, ou le secteur des jardins ouvriers de la Robertsau, sous l'impact de pollutions par produits pétroliers d'origines multiples).
- Les actions pour la **prise de conscience** par tous les usagers de l'eau de l'impératif vital de préservation de la **qualité des eaux** souterraines, sont encore à intensifier. (Y compris la nécessité d'anticiper les conflits potentiels entre acteurs aux intérêts contradictoires)
- Dans la perspective du développement durable concernant l'état et l'évolution de la qualité des eaux, le SPPPI s'efforce non seulement de disposer des **informations** les plus objectives au plan scientifique (invitation de chercheurs) mais aussi d'**améliorer leur transmission** aux élus, aux professionnels et au « grand public » (Colloques pluri-acteurs).

Exemple de Conférence: Etude des effets du changement climatique sur le **cycle de l'eau** en Alsace (Zones inondables, qualité des eaux de surface,...)

Prospective: Les impacts de pompes à chaleur-climatiseurs, l'accès à la géothermie profonde, le stockage de déchets ultimes, sont des **sujets actuels d'interrogation sur les deux rives du Rhin**.



La Prévention des Risques Technologiques

- PRÄVENTION DER TECHNOLOGIE-RISIKEN -

relève de la Commission nouvellement présidée par

M. Yves Bossuyt, Directeur de la Protection Civile à la Préfecture du Bas-Rhin (SIRACEDPC)

La priorité est de susciter une culture du risque auprès des riverains de sites industriels :

- L'objectif du SPPPI est de contribuer à l'efficacité des plans particuliers d'intervention (PPI) concernant l'organisation des secours en cas d'accident grave dont les conséquences débordent les limites d'un établissement industriel classé Seveso « seuil haut ». Concernant les procédures à appliquer, il s'agit d'accentuer les explications sur l'ensemble du territoire d'action du SPPPI, notamment sur les deux rives du Rhin.
- Pratiquer la participation d'observateurs du SPPPI lors des exercices PPI d'entreprises à risques et être présent aux « retours d'expériences ».
- L'information des populations sur les risques que peuvent générer les canalisations de TMD (gazoducs, oléoducs), enterrées en milieu urbanisé, est devenue une priorité en matière de prévention d'accidents
- A l'amont d'un « plan de secours » (PPI), se situent l'information et le partage des connaissances en matière de **précaution** (le «*Principe*», souvent évoqué à tort), de **prévention** (les Plans de Prévention des Risques Technologiques: **PPRT**) et de **responsabilité** partagée (Diffusion de documents-guide et plaquettes d'entreprises, édition de la Lettre d'information des membres, rencontres du SPPPI avec élus communaux et responsables d'établissements scolaires » pour l'organisation des **PPMS** -« Plan Particulier de Mise en Sûreté »-).
- L'**objectif** des Rencontres-débats au SPPPI portant sur ces sujets (combinant niveaux techniques et dimensions humaines & sociales) dont la complexité est trop souvent cachée sous un langage « de spécialistes », **est d'apporter les éléments de compréhension adaptés à tous les publics**. Il s'agit de consolider les efforts de pédagogie entrepris en **terminologie** « *accessible à tous* » pour une information claire et une formation efficace.
- Exemple de conférence / Jean-Michel FOURNIAU : « **Pour une culture citoyenne du risque, au-delà de la gouvernance concertée** »



Les Actions transrhénanes

- RHEINÜBERGREIFENDE ANGELEGENHEITEN -

relèvent de la Commission présidée par le

Dr. **Claus-Dieter SEUFERT**, membre élu au Gemeinderat Kehl
et au Landrat Ortenau

Les principaux objectifs sont :

- La **concertation transrhénane** relative aux projets d'exploitations industrielles sur le territoire du SPPPI de Strasbourg-Kehl (ex. de nouveaux projets: BTL/UPM en rive gauche; forages de géothermie profonde des 2 cotés du Rhin). La démarche d'application de la directive SEVESO 3 participe de cette concertation transfrontalière à **intensifier**. Bon nombre d'informations en matière d'environnement-développement et de maîtrise des risques, traversent encore difficilement le Rhin, mais pas seulement !
- La proposition d'un **réseau transrhénan** d'approvisionnement en chaleur produite (Eviter le gaspillage par non-récupération de l'énergie d'origine industrielle).
- L'élaboration souhaitée d'un plan d'action contre toutes les **nuisances sonores** à l'échelle de l'Eurodistrict (cf. C.T. « Air et bruit », à l'exemple des nuisances olfactives)
- Le suivi du groupe de projet **PPTPA** (« Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique ») et l'application des résultats de l'action programmée INTERREG IV sous l'intitulé « **Atmosphère et Industrie** dans les Eurodistricts du Rhin Supérieur » (Actions suite au projet **Atmo-IDEE**, porté par l'ASPA, sur initiative du SPPPI, rassemblant plusieurs partenaires institutionnels des deux rives du Rhin).
- La contribution, au titre de l'expertise collégiale transfrontalière, au rapprochement et à « l'éclairage » des acteurs engagés dans la **mutation énergétique** dans la région du Rhin Supérieur (ex. promotion d'énergies décarbonées, renouvelables).

Suite au 2^e séminaire du S3PI « **Tiefen-GEOTHERMIE profonde** », conduire une réflexion sur l'exploitation possible des ressources énergétiques du fossé rhénan (Après les enquêtes publiques menées sur les projets de forages).



La Commission « Information & Communication »

- ÖFFENTLICHE INFORMATION & KOMMUNIKATION -

est présidée par Mme **Françoise TONDRE**, expert en Risques majeurs, ancien membre de la Direction du Patrimoine culturel et naturel au Conseil de l'Europe

L'INFO-COM, transversale aux « objectifs thématiques » précédents, consiste à :

- Réaliser les **documents-guides** et **plaquettes d'entreprises** répondant à la réglementation et développant la culture du risque auprès des publics concernés. Participer aux exercices PPI.
- Partager les **connaissances** scientifiques et techniques dans la perspective du développement durable par des séminaires et des conférences-débats. Exemples de **sujets** :
 - Entreprises industrielles et Urbanisation; devenir des friches industrielles; dépollution et valorisation des terres excavées;
 - **Energie-Climat**: Les Matériaux Nanoporeux; Risques et avantages de la Géothermie profonde; Impact du Climat sur les ressources en Eau;
 - Nuisances environnementales et impacts sur la santé humaine.
- Echanger sur diverses **actions multipartenariales** en cours – avec: **DREAL** (PRSE, PPA, PPRT,...), **ASPA** (Atmo-IDEE), **Adème** (CREA), **Industriels** (autorisations, projets, CCI, FIA), **Préfecture** (CSS, PPI et plans communaux de sauvegarde), **Eurométropole** (ONap, Eco-Quartiers,...), **CD-67** (Foncier, Aménagement-Territoires,...), **Région** (prospective Alsace 2030,..), **Eurodistrict** (Green-Economy, Risques,...)
- Editer des **documents d'information**: Lettre semestrielle du SPPPI; plaquette bilingue « Risques majeurs dans la région du Rhin supérieur/ RISIKEN AM OBERRHEIN »
- Présenter les actions du SPPPI dans les filières de formation professionnelle en santé, environnement et développement (Médecine, Eco-Conseil, Parlement de Lycéens, Universités d'été - EUCOR)
- NB / Terminologie : **Dans nos discours et actions, il s'agit de bien faire la différence entre**
 - ...(i) **concertation** (processus amont à tout projet),
 - (ii) **consultation** (processus sur un projet existant),
 - (iii) **information** (processus de mise en œuvre d'une décision déjà prise)

LE SPPPI EST AVANT TOUT UNE STRUCTURE DE CONCERTATION !
Objectif: Proposer des formes de concertation souvent innovantes pour des projets ayant parfois un impact très fort sur les territoires.

**Fin de la partie 1 de cette séance du
7^{ème} Conseil d'Orientation du S3PI de
Strasbourg-Kehl**
Ende des 1. Teils dieser Sitzung

***Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit
MERCI de votre aimable attention.***

Les discussions sont proposées à la suite de chacune des présentations de Commissions Thématiques par les Présidentes, Présidents, et/ou Pilotes de Groupe.

Fragestellungen werden in Folge der einzelnen Vorträge der Vorsitzenden der Kommissionen und Arbeitsgruppen möglich sein.

L.Z.

12^{ième} Assemblée Plénière du SPPPI / 12. Vollversammlung des S3PI

Partie 2 de la séance / 2. Teil der Sitzung :

Bilan et actions programmées des Commissions Thématiques

Présentations et Discussion

Kommissionsarbeiten, Bilanz und Ausblicke

Darstellungen und Erfahrungsaustausch

Cette 2^{ième} partie de la séance, comprend les présentations des Présidentes et Présidents de Commissions Thématiques (CT) et/ou des Pilotes de Groupes de Projet (GP), suivies de « **Questions-réponses** » mobilisant l'ensemble des participants.

Dieser 2. Teil der Sitzung mobilisiert alle Teilnehmer in einer Frage & Antwortrunde mit den Vorsitzenden der Sonderausschüssen und Arbeitsgruppen des S3PI.

NB: Rappelons que chacune des Commissions s'informe, dans son domaine, de l'état des lieux, de l'évolution des techniques et de la réglementation en vue d'aboutir à des propositions d'aide collective aux décisions d'action, **sous la coordination du secrétariat technique du SPPPI** assuré par une ingénieure du Service « Risques Technologiques » de la DREAL Alsace.

Partie 3 de la séance / 3. Teil der Sitzung

Approbation des Objectifs par le **Conseil d'Orientation** /
Billigung der Zielsetzungen durch den Orientierungsrat

Cette **3^{ème} partie** est réservée aux **avis et propositions**, observations et recommandations, des membres du **Conseil d'Orientation** réunissant les représentants des Services de l'Etat, des Collectivités locales (Élus et services), des Entreprises et Organismes à caractère industriel, des Personnes qualifiées (Scientifiques, Médecins, représentants d'associations, de syndicats, de riverains).

Dieser 3. Teil ist den *Stellungnahmen, Vorschläge und Anmerkungen der Mitglieder des Orientierungsrates* gewidmet.

> SUIT / FOLGT <

Partie 4 de la séance / 4. Teil der Sitzung

Interventions de personnalités invitées / Beiträge namhafter Gäste

M. Philippe Chavot et **Mme Anne Masseran**, Université de Strasbourg

Mme Anika Klaffke, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau